

Le Collège Notre-Dame-de-Lourdes est un établissement d'enseignement privé offrant des services à plus de 1 100 élèves de la 1^{re} à la 5^e année du secondaire. Le Collège est à la recherche de candidats pour le poste suivant :

SURVEILLANT-ÉDUCATEUR / SURVEILLANTE-ÉDUCATRICE

NATURE DU TRAVAIL :

Le surveillant-éducateur exerce son mandat en conformité avec les valeurs et le projet éducatif de l'école. Il est à l'écoute des élèves et développe un lien de confiance avec eux. Il joue un rôle clé dans l'application du code de vie et de son respect en intervenant de manière éducative et proactive auprès des élèves.

Il effectue la surveillance en assurant le bien-être et la sécurité des élèves dans les aires communes et occasionnellement en classe.

Il effectue différentes tâches reliées aux besoins spécifiques des élèves en plus de participer à la préparation d'activités et de réunions.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :

Le surveillant-éducateur démontre de fortes habiletés relationnelles et des aptitudes pour le travail en équipe. Il fait preuve de bienveillance, de discrétion et de rigueur. Il est ponctuel, patient et débrouillard. Il possède un bon sens de l'organisation, une capacité à prendre des initiatives et une aisance à intervenir auprès des élèves.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES :

- Accueillir et diriger les élèves;
- Exercer une surveillance à l'intérieur et à l'extérieur du Collège;
- Intervenir auprès des élèves et donner des explications concernant le code de vie en cas de dérogation;
- Collaborer avec les directions de niveau en les informant des comportements inappropriés des élèves;
- Intervenir auprès des élèves en les accompagnant vers les ressources spécialisées lors de difficultés;
- Exercer la surveillance des élèves dans un local de retenue ou de reprise d'examens;
- Surveiller les élèves à l'arrivée et au départ des autobus scolaires;
- Émettre et compiler des avis de retard;
- Participer au contrôle des absences et des retards des élèves;
- Accompagner à l'occasion les élèves lors de sorties scolaires;

- Assurer de façon exceptionnelle la surveillance en classe lors d'absences momentanées d'enseignants;
- Recevoir les consignes quotidiennes du chef d'équipe des surveillants-éducateurs;
- Participer aux réflexions d'amélioration continue au sein du service;
- Accomplir toutes autres tâches connexes.

SCOLARITÉ ET AUTRES EXIGENCES :

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires;
- Posséder de l'expérience avec une clientèle d'âge scolaire secondaire;
- Cours de secourisme serait un atout.

RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Salaire horaire : entre 22,18\$ et 24,13\$ selon l'expérience

Le Collège Notre-Dame-de-Lourdes offre des **quarts de travail sans interruption** pour les surveillants-éducateurs.

Les conditions de travail, y compris la rémunération, sont conformes aux politiques en vigueur au Collège Notre-Dame-de-Lourdes et sont comparables à celles offertes pour des postes similaires dans le réseau de l'éducation.

AVANTAGES ADDITIONNELS :

- Rabais de 50% sur les frais de scolarité pour les enfants des employés;
- Programme d'aide aux employés et à la famille;
- Régime de retraite avantageux (RREGOP);
- Stationnement gratuit et accès aux bornes de recharge pour véhicules électriques;
- Pistes cyclables devant le Collège et à proximité;
- À 20 minutes de marche ou 7 minutes à vélo du métro Longueuil;
- Milieu à caractère humain et très dynamique.

HORAIRE DE TRAVAIL :

Un poste de 5 jours par semaine (28 à 35 heures : horaire à déterminer)

TYPE D'EMPLOI :

permanent, poste saisonnier

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :

dès que possible

MISE EN CANDIDATURE :

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné des attestations requises et d'une lettre de présentation par courriel à l'adresse courriel suivante : rh@ndl.qc.ca

Le Collège Notre-Dame-de-Lourdes remercie tous les candidats pour leur intérêt, toutefois nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue. Les candidatures reçues sont conservées pendant une période d'un an.

Le Collège Notre-Dame-de-Lourdes souscrit aux principes de la Loi d'accès à l'égalité en emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.